



Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États financiers
31 décembre 2018 et 2017



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
B.P. 10426
777, rue Dunsmuir
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3
Canada
Téléphone 604-691-3000
Télécopieur 604-691-3031

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs d'actions de la Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (le « Fonds »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 31 mars 2018.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au gestionnaire. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes pour le Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes pour le Fonds à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. »

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada

Le 29 mars 2019

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États de la situation financière


31 décembre 2018 et 2017

	2018	2017
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	77 399 \$	1 038 072 \$
Montant à recevoir pour les placements vendus	140 582	–
Dividendes à recevoir	8 143	24 896
Souscriptions à recevoir	–	425 787
Plus-value latente des contrats à terme, à la juste valeur (note 8)	–	62 715
Montant à recevoir des parties liées (note 7)	72 052	55 569
Placements, à la juste valeur (note 8)	12 710 622	16 488 916
Charges payées d'avance	21 740	18 857
	13 030 538	18 114 812
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	100 513	73 512
Transactions non réglées à payer	95 799	641 326
Rachats à payer	–	32 888
Distributions à payer	23 589	–
Frais de gestion à payer (note 7)	14 576	8 651
Moins-value latente des contrats à terme, à la juste valeur (note 8)	2 175	–
	236 652	756 377
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	12 793 886 \$	17 358 435 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	1 806 648 \$	2 561 451 \$
Série A1	5 322	–
Série F	1 501 836	1 806 281
Série G	9 312 563	12 889 662
Série H	21 592	–
Série I	145 925	101 041
	12 793 886 \$	17 358 435 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 6)		
Série A	201 412	233 646
Série A1	417	–
Série F	163 799	162 036
Série G	938 810	1 073 881
Série H	1 690	–
Série I	14 277	8 210
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Série A	8,97 \$	10,96 \$
Série A1	12,76	–
Série F	9,17	11,15
Série G	9,92	12,00
Série H	12,78	–
Série I	10,22	12,31

Engagements (note 14)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Fonds Qwest Corp.


Maurice Lévesque, administrateur


Victor Therrien, administrateur

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

	2018	2017
Produits		
Produits de dividendes	592 837 \$	296 036 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie	25 214	(11 608)
Produit d'un recours collectif	3 268	–
Produits d'intérêts	1 024	286
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(1 526 678)	703 695
Variation de la (moins-value) plus-value latente des contrats à terme	(64 890)	41 190
Profit net réalisé sur la vente de placements	101 289	127 232
<u>(Perte nette réalisée) profit net réalisé sur les contrats à terme</u>	<u>(1 283 192)</u>	<u>411 431</u>
	(2 151 128)	1 568 262
Charges		
Frais de gestion (note 7)	108 779	63 913
Tenue des registres des porteurs d'actions et frais de comptabilité du Fonds	88 569	77 720
Retenues d'impôt étranger	62 294	33 157
Honoraires d'audit	49 290	41 109
Droits de garde	44 673	43 368
Frais juridiques	33 761	17 135
Droits de dépôt	25 548	26 175
Honoraires de traduction	15 407	5 078
Rémunération des membres du comité d'examen indépendant	12 505	7 203
Coûts de transaction (note 5)	10 946	6 187
Vérification fiscale	9 838	4 220
Rapports destinés aux porteurs de titres	5 846	3 730
Frais bancaires	2 927	1 128
Charge d'intérêts	1 889	660
<u>Remboursement des charges (note 7)</u>	<u>(111 226)</u>	<u>(55 569)</u>
	361 046	275 214
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 512 174) \$	1 293 048 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	(351 540) \$	232 933 \$
Série A1	(803)	–
Série F	(280 494)	179 172
Série G	(1 854 948)	865 909
Série H	(3 408)	–
Série I	(20 981)	15 034
	(2 512 174) \$	1 293 048 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 11)		
Série A	(1,47) \$	1,28 \$
Série A1	(2,12)	–
Série F	(1,59)	1,08
Série G	(1,70)	1,99
Série H	(2,03)	–
Série I	(1,67)	1,49

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

31 décembre 2018	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission d'actions rachetables	Rachat d'actions rachetables	Distributions aux investisseurs provenant du revenu net de placement	Distributions aux investisseurs provenant du remboursement de capital	Réinvestissement de distributions	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice
Série A	2 561 451 \$	489 052 \$	(876 482) \$	(78 449) \$	– \$	62 616 \$	(351 540) \$	1 806 648 \$
Série A1	–	6 125	–	(75)	–	75	(803)	5 322
Série F	1 806 281	632 154	(632 784)	(59 416)	–	36 095	(280 494)	1 501 836
Série G	12 889 662	2 099 981	(3 580 663)	(390 312)	–	148 843	(1 854 948)	9 312 563
Série H	–	25 000	–	(334)	–	334	(3 408)	21 592
Série I	101 041	156 779	(90 915)	(4 625)	–	4 626	(20 981)	145 925
	17 358 435 \$	3 409 091 \$	(5 180 844) \$	(533 211) \$	– \$	252 589 \$	(2 512 174) \$	12 793 886 \$

31 décembre 2017	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission d'actions rachetables	Rachat d'actions rachetables	Distributions aux investisseurs provenant du revenu net de placement	Distributions aux investisseurs provenant du remboursement de capital	Réinvestissement de distributions	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice
Série A	747 235 \$	2 032 731 \$	(445 472) \$	(7 247) \$	(48 410) \$	49 681 \$	232 933 \$	2 561 451 \$
Série F	676 189	4 148 449	(3 185 604)	(6 493)	(43 376)	37 944	179 172	1 806 281
Série G	1 170 870	11 561 283	(651 010)	(20 145)	(134 571)	97 326	865 909	12 889 662
Série I	119 965	22 790	(56 747)	(417)	(2 783)	3 199	15 034	101 041
	2 714 259 \$	17 765 253 \$	(4 338 833) \$	(34 302) \$	(229 140) \$	188 150 \$	1 293 048 \$	17 358 435 \$

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(2 512 174) \$	1 293 048 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements	(101 289)	(127 232)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	1 526 678	(703 695)
(Profit) perte de change sur la trésorerie	(25 214)	11 608
Produits de dividendes	(592 837)	(296 036)
Produits d'intérêts	(1 024)	(286)
Charge d'intérêts	1 889	660
Variation des autres soldes hors trésorerie		
Montant à recevoir pour les placements vendus	(140 582)	23 969
Plus-value latente des contrats à terme	62 715	(41 190)
Montant à recevoir des parties liées	(16 483)	38 726
Charges payées d'avance	(2 883)	(1 446)
Créditeurs et charges à payer	27 001	(17 414)
Transactions non réglées à payer	(545 527)	641 326
Frais de gestion à payer	5 925	1 771
Moins-value latente des contrats à terme	2 175	-
Dividendes reçus	609 590	275 360
Intérêts reçus	1 024	286
Intérêts payés	(1 889)	(660)
Produit de la vente de placements	15 526 178	1 593 062
Acquisition de placements	(13 173 272)	(14 599 784)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	650 001	(11 907 927)
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	3 539 668	17 340 341
Rachat d'actions rachetables	(4 918 523)	(4 305 947)
Distributions versées en trésorerie	(257 033)	(75 290)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(1 635 888)	12 959 104
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(985 887)	1 051 177
Profit (perte) de change sur la trésorerie	25 214	(11 608)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 038 072	(1 497)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	77 399 \$	1 038 072 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie*		
Intérêts payés	2 067 \$	660 \$
Intérêts reçus	1 024	286
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	546 560	242 204

* Éléments inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018
(en dollars canadiens)

31 décembre 2018

Description	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	Actif net (%)
Placements détenus (99,36 %)				
Titres de capitaux propres (99,36 %)				
Matériaux de base (1,93 %)				
Celanese Corp.	530	57 501 \$	65 060 \$	0,51
LyondellBasell Industries N.V.	550	62 244	62 405	0,49
Smurfit Kappa Group PLC	1 700	65 491	61 617	0,48
Steel Dynamics Inc.	1 400	62 291	57 381	0,45
Total – Matériaux de base		247 527	246 463	1,93
Communications (9,04 %)				
América Móvil, S.A.B. de C.V.	3 300	62 280	64 161	0,50
China Mobile Ltd.	2 600	162 772	170 277	1,33
Cisco Systems Inc.	2 200	93 187	130 063	1,02
Comcast Corp.	6 000	260 341	278 747	2,18
j2 Global Inc.	700	67 667	66 263	0,52
Nexstar Media Group Inc.	1 200	108 808	128 756	1,01
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	3 400	201 015	188 527	1,47
The Interpublic Group of Companies, Inc.	2 200	53 935	61 925	0,48
WPP PLC	900	108 214	67 292	0,53
Total – Communications		1 118 219	1 156 011	9,04
Biens de consommation cyclique (15,61 %)				
Best Buy Co. Inc.	950	56 440	68 646	0,54
Big Lots Inc.	2 600	157 787	102 592	0,80
Carnival Corp.	2 450	185 410	164 799	1,29
CVS Health Corp.	6 200	554 486	554 252	4,34
Delta Air Lines Inc.	2 300	147 666	156 592	1,22
Foot Locker	1 400	73 025	101 621	0,79
General Motors Co.	4 000	193 104	182 557	1,43
Lowe's Companies Inc.	1 700	166 146	214 227	1,67
Nissan Motor Co., Ltd.	4 500	113 120	97 868	0,76
Penske Automotive Group Inc.	2 300	135 685	126 529	0,99
Royal Caribbean Cruises Ltd.	1 700	227 597	226 822	1,78
Total – Biens de consommation cyclique		2 010 466	1 996 505	15,61
Biens de consommation non cyclique (7,78 %)				
AbbVie Inc.	2 800	273 527	352 196	2,75
Amgen Inc.	260	54 557	69 058	0,54
Bayer AG	1 900	56 627	45 548	0,36
Bunge Ltd.	900	78 673	65 622	0,51
Diageo plc	250	36 805	48 368	0,38
Johnson & Johnson	550	81 691	96 842	0,76
Pfizer Inc.	2 200	98 008	131 023	1,02
The Kraft Heinz Co.	1 050	74 641	61 660	0,48
Unilever PLC	1 750	122 948	124 757	0,98
Total – Biens de consommation non cyclique		877 477	995 074	7,78

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018
(en dollars canadiens)

31 décembre 2018

Description	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	Actif net (%)
Placements détenus (suite)				
Énergie (6,07 %)				
Enbridge Inc.	10 000	414 895	424 100	3,31
Royal Dutch Shell PLC	2 000	154 301	163 564	1,28
Valero Energy Corp.	1 850	168 717	189 235	1,48
Total – Énergie		737 913	776 899	6,07
Services financiers (41,17 %)				
American Tower Corp.	360	60 791	77 701	0,61
Ameriprise Financial Inc.	1 400	221 303	199 363	1,56
BNP Paribas S.A.	2 200	71 986	67 658	0,53
Brookfield Property Partners L.P.	26 000	597 772	572 520	4,47
Citigroup Inc.	3 200	266 648	227 298	1,78
CoreSite Realty Corp.	610	79 078	72 600	0,57
Crown Castle International Corp.	480	60 855	71 143	0,56
CyrusOne Inc.	1 000	68 116	72 149	0,56
Discover Financial Services	2 400	200 256	193 134	1,51
Extra Space Storage Inc.	480	48 888	59 256	0,46
Grupo Financiero Banorte, S.A.B. de C.V.	3 000	111 276	100 263	0,78
Invesco Ltd.	27 500	871 342	628 102	4,91
JPMorgan Chase & Co.	1 450	160 585	193 129	1,51
Lazard Ltd.	3 800	216 523	191 368	1,50
Legg Mason Inc.	4 700	219 334	163 587	1,28
Lincoln National Corp.	2 400	185 156	168 018	1,31
Société Financière Manuvie	27 000	603 242	522 990	4,10
Morgan Stanley	5 900	339 895	319 181	2,49
Omega Healthcare Investors Inc.	1 550	60 902	74 336	0,58
ORIX Corp.	1 400	150 786	136 672	1,07
Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	4 500	108 964	106 771	0,83
Prudential Financial, Inc.	3 500	456 085	389 434	3,05
Prudential PLC	3 300	195 107	159 254	1,24
QTS Realty Trust Inc.	1 500	90 608	75 827	0,59
Simon Property Group, Inc.	330	68 130	75 638	0,59
Société Générale S.A.	8 100	107 001	69 515	0,54
SunTrust Banks Inc.	1 000	85 846	68 820	0,54
The Blackstone Group LP	5 200	206 715	211 498	1,65
Total – Services financiers		5 913 190	5 267 225	41,17
Produits industriels (3,87 %)				
Caterpillar Inc.	1 200	207 772	208 049	1,63
FedEx Corp.	440	95 799	96 852	0,76
HeidelbergCement AG	6 000	143 220	100 038	0,78
Honeywell International Inc.	500	77 579	90 132	0,70
Total – Produits industriels		524 370	495 071	3,87

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018
(en dollars canadiens)

31 décembre 2018

Description	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur	Actif net (%)
Placements détenus (suite)				
Technologies (8,34 %)				
Broadcom Inc.	1 200	353 278	416 328	3,25
Intel Corp.	2 000	105 095	128 063	1,00
Lam Research Corp.	1 800	375 715	334 423	2,62
QUALCOMM Inc.	1 600	116 007	124 237	0,97
Skyworks Solutions Inc.	700	76 966	64 009	0,50
Total – Technologies		1 027 061	1 067 060	8,34
Services publics (0,50 %)				
NextEra Energy Inc.	270	47 231	64 033	0,50
Total – Services publics		47 231	64 033	0,50
Total des titres de capitaux propres		12 503 454 \$	12 064 341 \$	94,31
Fonds d'investissement (5,05 %)				
Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta, série I				
	49 336	730 000	646 281	5,05
Total – fonds d'investissement		730 000	646 281	5,05
Total des placements détenus		13 233 454 \$	12 710 622 \$	99,36
Perte latente sur les contrats de change à terme			(2 175) \$	(0,02)
Trésorerie			77 399	0,60
Autres actifs, montant net (0,06 %)			8 040	0,06
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100 %)			12 793 886 \$	100,00

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

1. Renseignements généraux

Fonds Qwest Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois du Canada le 8 mars 2006. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : Four Bentall Centre, Suite 732, 1055 Dunsmuir Street, Vancouver (Colombie-Britannique). Le capital autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions spéciales. Cinq catégories d'actions spéciales ont été émises à ce jour, à savoir la Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (le « Fonds »), la Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta (la « Catégorie CACAD »), la Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (la « Catégorie CCRDAD »), la Catégorie de croissance tactique AlphaDelta (la « Catégorie CTAD ») et la Catégorie de ressources canadiennes Qwest Energy (la « Catégorie RCQE »). La Société peut toutefois offrir d'autres catégories d'actions spéciales à l'avenir. Les présents états financiers présentent l'information financière du Fonds en tant qu'entité présentant l'information financière distincte. Si une catégorie de la Société ne peut s'acquitter de ses obligations, les autres catégories, y compris le Fonds, pourraient devoir utiliser les actifs qui leur sont attribuables pour les honorer. Selon le gestionnaire, une telle situation de responsabilité réciproque est peu probable (se reporter à la note 14 pour obtenir de l'information sur les engagements du Fonds). Le Fonds offre actuellement des actions de série A, de série A1, de série F, de série G, de série H et de série I. La partie exerçant le contrôle ultime sur la Société est Qwest Investment Management Corp. (« QIM »), qui détient 51 % des actions de catégorie A avec droit de vote et la totalité des actions de catégorie B avec droit de vote de la Société. Le Fonds a commencé ses activités le 19 février 2015.

La Société a nommé Qwest Investment Fund Management Ltd., dont la société mère ultime est QIM, à titre de gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire est chargé de fournir des services de gestion de portefeuille au Fonds et il est autorisé à déléguer les services de conseils en placement à des sous-conseillers. Le gestionnaire a conclu une convention avec AlphaDelta Management Corp. (« ADM ») aux termes de laquelle ADM l'aidera à trouver, à sélectionner et à choisir les sous-conseillers. ADM et le gestionnaire ont des administrateurs communs. Le sous-conseiller du Fonds est SciVest Capital Management Inc.

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres donnant droit à des dividendes de sociétés du monde entier.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 29 mars 2019.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) Comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Fonds décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif financier est évalué au coût amorti si ces deux conditions sont respectées :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si ces deux conditions sont respectées :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds peut choisir irrévocablement d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net les actifs financiers qui satisfont par ailleurs aux exigences permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si le Fonds change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés au premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Aucun actif financier du Fonds n'a été classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions incluent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

ii) Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements du Fonds dans des titres et des contrats à terme sont classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre chacun des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

ii) Juste valeur par le biais du résultat net (suite)

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent également le recours à des transactions conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, l'utilisation d'autres instruments identiques en substance, des analyses des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. Si, de l'avis du gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, peu fiable ou ne peut être obtenue aisément, la juste valeur est estimée à partir de l'information la plus récente présentée pour un actif financier ou un passif financier semblable.

iii) Coût amorti

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes à recevoir, le montant à recevoir des parties liées, les frais de gestion à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer comme étant évalués au coût amorti.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties de trésorerie futures sur la durée de vie attendue de l'actif financier ou du passif financier, ou, selon les cas, sur une période plus courte.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Impôt sur le résultat

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les sociétés de placement à capital variable sont assujetties à un taux d'imposition spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés établies au Canada et au taux normal des sociétés sur les autres revenus et sur les gains en capital réalisés imposables nets au cours de la période. L'impôt spécial de 38 1/3 % est remboursable à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes ordinaires versés. La totalité de l'impôt sur les gains en capital réalisés imposables nets est remboursable selon une formule prescrite lorsque les actions sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés. En raison de ces mécanismes de remboursement, le Fonds n'est en réalité pas assujetti à l'impôt sur les dividendes reçus de sociétés établies au Canada ni sur les gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds n'est pas assujetti à l'impôt, puisque la totalité du résultat net aux fins fiscales et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de la période sont distribués aux porteurs d'actions de manière à ce qu'il n'ait aucun impôt à payer en ce qui a trait aux gains en capital réalisés imposables et aux dividendes reçus de sociétés établies au Canada ainsi qu'aux gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt exigible ou différé relativement à ces types de revenus.

Les conversions d'actions entre deux catégories d'une société de placement à capital variable (y compris Fonds Qwest Corp.) sont traitées comme une disposition des actions à leur juste valeur de marché.

Le Fonds fait actuellement l'objet de retenues d'impôt imposées par certains pays sur les revenus de placement et les gains en capital. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte à l'état du résultat global.

c) Monnaie étrangère

Les états financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges liés aux transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les profits et pertes de change sur la trésorerie sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie » et les profits et pertes de change sur d'autres actifs financiers et passifs financiers sont présentés aux postes « (Perte nette réalisée) profit net réalisé sur la vente de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Actions rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Le Fonds a désigné les actions rachetables comme étant des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'elles sont gérées et que leur performance est évaluée à la juste valeur. Les actions rachetables donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par action établi selon les politiques d'évaluation du Fonds chaque date de rachat. Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans le résultat global au moment où elles sont autorisées et ne sont plus à la discrétion du gestionnaire.

e) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres cotés, généralement la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs.

4. Impôt sur le résultat

Le montant des pertes fiscales disponibles de la Société, tant en capital qu'autres qu'en capital, est déterminé au niveau de la Société et non de chaque catégorie. Au 31 décembre 2018, la Société disposait de pertes autres qu'en capital non comptabilisées d'environ 3 452 333 \$ pouvant être portées en diminution du bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2018, la Société disposait de pertes en capital non comptabilisées d'environ 7 963 317 \$. Les pertes autres qu'en capital expireront comme suit :

Année d'expiration	
2038	204 188 \$
2037	1 090 669
2036	520 929
2035	524 234
2034	389 415
2033	722 898
	<hr/>
	3 452 333 \$

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

5. Commissions et rabais de courtage

Le gestionnaire peut choisir des courtiers qui facturent une commission plus élevée que celle que pourraient facturer d'autres courtiers (« rabais de courtage ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Les commissions de courtage versées par le Fonds en ce qui concerne les transactions sur titres totalisaient 10 946 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (6 187 \$ en 2017). Aucun rabais de courtage vérifiable n'a été reçu au cours de l'exercice (néant en 2017).

6. Actions rachetables

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions des séries A1, F, G, H et I. Le 31 juillet 2018, le Fonds a cessé d'offrir des actions de série A aux nouveaux investisseurs.

Les actions de série A1 sont offertes à tous les investisseurs détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série F sont offertes aux investisseurs ayant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série G sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série F sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs fortunés qui négocient les frais de gestion avec le gestionnaire et les lui paient directement.

Les transactions sur actions du Fonds se présentent comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	Actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Émission d'actions rachetables	Rachat d'actions rachetables	Réinvestissement des actions	Actions rachetables à la clôture de l'exercice
31 décembre 2018					
Série A	233 646	44 626	(82 921)	6 061	201 412
Série A1	–	412	–	5	417
Série F	162 036	57 588	(59 269)	3 444	163 799
Série G	1 073 881	176 405	(324 515)	13 039	938 810
Série H	–	1 666	–	24	1 690
Série I	8 210	13 229	(7 561)	399	14 277
31 décembre 2017					
Série A	74 768	196 505	(42 378)	4 751	233 646
Série F	66 953	396 071	(304 583)	3 595	162 036
Série G	108 108	1 014 550	(57 264)	8 487	1 073 881
Série I	10 846	1 972	(4 884)	276	8 210

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

7. Transactions entre parties liées

a) Frais de gestion

En vertu de la convention de gestion de placements, le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables chaque date d'évaluation aux taux annualisés suivants :

Série A	1,30 %
Série A1	1,80 %
Série F	0,80 %
Série G	0,40 %
Série H	1,40 %

Les frais de gestion relatifs aux actions de série I sont négociés directement avec chaque investisseur.

Les frais de gestion de placements engagés se sont établis à 108 779 \$ pour l'exercice (63 913 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, les frais de gestion de placements à payer au gestionnaire s'élevaient à 14 576 \$ (8 651 \$ en 2017).

b) Autres transactions avec des parties liées

À l'occasion, la Catégorie RCQE, une autre catégorie d'actions spéciales de la Société, paie les charges au nom du Fonds. Au cours de l'exercice le Fonds a remboursé 25 580 \$ à la Catégorie RCQE au titre des charges engagées pour son compte (12 927 \$ en 2017).

Au cours de l'exercice, ADM a remboursé 111 226 \$ au Fonds au titre de certaines charges d'exploitation engagées (55 569 \$ en 2017). Le montant de ce remboursement est calculé quotidiennement selon un pourcentage établi de la valeur liquidative, à la discrétion d'ADM. Au 31 décembre 2018, un montant de 72 052 \$ était à recevoir d'ADM (55 569 \$ en 2017).

Les créiteurs et charges à payer comprennent un montant de 3 119 \$ lié à la taxe de vente à payer, laquelle est à remettre aux autorités fiscales par l'entremise de QIFM. Pendant la période, un montant de 500 \$ a aussi été déposé dans un compte de fiducie détenu au nom de QIFM pour couvrir les coûts liés aux opérations des porteurs d'actions.

8. Juste valeur des instruments financiers

a) Modèles d'évaluation

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours cotés sur un marché ou sur les cours offerts par un courtier. Pour tous les autres instruments financiers, le Fonds établit les justes valeurs au moyen d'autres techniques d'évaluation.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

a) Modèles d'évaluation (suite)

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, leur concentration, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Le Fonds évalue les justes valeurs selon la hiérarchie de la juste valeur suivante reflétant l'importance des données servant à évaluer la juste valeur.

Niveau 1 données qui correspondent à des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 données non observables.

Les techniques d'évaluation incluent des modèles d'évaluation à la valeur actualisée nette et d'actualisation des flux de trésorerie, la comparaison à des instruments semblables pour lesquels des prix observables sur le marché existent et d'autres modèles d'évaluation. Les hypothèses et les données utilisées aux fins des techniques d'évaluation comprennent les taux d'intérêt sans risque et les taux de référence, les écarts de taux et autres primes servant à évaluer les taux d'actualisation, le prix des actions et des obligations, les taux de change, le prix des actions et des indices boursiers ainsi que la volatilité et la corrélation des prix attendus.

Les techniques d'évaluation ont pour objectif d'obtenir une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le Fonds a recours à des modèles d'évaluation largement reconnus pour la détermination de la juste valeur d'instruments financiers courants et plus simples qui ne nécessitent que des données de marché observables et qui exigent de la direction qu'elle pose peu de jugements et fasse peu d'estimations. Les cours observables et les données sous-jacentes aux modèles sont généralement offerts sur le marché pour les titres de créance et les titres de participation cotés, les dérivés négociés en bourse et les dérivés hors cote simples comme les swaps de taux d'intérêt. La disponibilité des cours du marché observables et des données sous-jacentes aux modèles réduit la nécessité pour la direction de poser des jugements et de faire des estimations, et réduit le niveau d'incertitude entourant la détermination des justes valeurs. La disponibilité des cours et des données du marché observables varie en fonction des produits et des marchés et est susceptible de changer en fonction d'événements précis et de la conjoncture générale des marchés des capitaux.

Le Fonds ne détient pas d'instruments financiers complexes qui nécessiteraient le recours à des modèles d'évaluation exclusifs ou autrement identifiables pour déterminer la juste valeur.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

b) Cadre d'évaluation

Le gestionnaire a retenu les services de SGGG pour l'évaluation quotidienne de l'actif net du Fonds. SGGG obtient les prix pour les instruments financiers de niveau 1 d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix. Le gestionnaire est chargé des évaluations à la juste valeur des instruments financiers des niveaux 2 et 3.

Le Fonds s'est doté de mesures de contrôle pour encadrer l'évaluation de la juste valeur. Ce cadre d'évaluation comprend un comité de placement, indépendant de l'équipe de direction de la salle des marchés et faisant rapport au conseil d'administration, qui assume la responsabilité générale pour l'évaluation de la juste valeur.

Les contrôles particuliers correspondent notamment aux mesures suivantes :

- la vérification des données sur les prix observables;
- l'analyse des variations quotidiennes considérables et la recherche de leurs causes.

c) Hiérarchie de la juste valeur – instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée. Les montants sont fondés sur les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Toutes les évaluations de la juste valeur présentées dans les tableaux suivants sont récurrentes :

2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Placements – titres de capitaux propres	12 064 341 \$	– \$	– \$	12 064 341 \$
Placements – fonds d'investissement	646 281	–	–	646 281
	12 710 622 \$	– \$	– \$	12 710 622 \$

Passifs

Dérivés – contrats à terme	– \$	2 175 \$	– \$	2 175 \$
----------------------------	------	----------	------	----------

2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Placements – titres de capitaux propres	16 488 916 \$	– \$	– \$	16 488 916 \$
Placements – fonds d'investissement	–	62 715	–	62 715
	16 488 916 \$	62 715 \$	– \$	16 551 631 \$

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

8. Juste valeur des instruments financiers (suite)

c) Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

La valeur comptable de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds se rapproche également de sa juste valeur puisqu'il est évalué au prix de rachat. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est classé au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les positions du Fonds en matière de titres de capitaux propres sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et des cours fiables sont observables. Le Fonds conclut des contrats de change à terme afin de réduire son exposition au risque de change. Les contrats à terme sont classés au niveau 2, car il n'existe pas de marché actif où les cours sont cotés. Les contrats à terme sont évalués à la juste valeur en fonction de la différence entre le cours de clôture du dollar américain et le prix directement observable établi dans le contrat à terme.

Contrats de change à terme au 31 décembre 2018						
Date de règlement	Monnaie à livrer		Monnaie à recevoir		Prix contractuel (\$)	Moins-value (\$ CA)
	Valeur nominale (\$ US)	Juste valeur au 31 décembre 2018 (\$ CA)	Valeur nominale (\$ CA)	Juste valeur au 31 décembre 2018 (\$ CA)		
18 janvier 2019	(7 500 000)	(10 228 800)	10 226 625	10 226 625	1,36550	(2 175)

Contrats de change à terme au 31 décembre 2017						
Date de règlement	Monnaie à livrer		Monnaie à recevoir		Prix contractuel (\$)	Plus-value (\$ CA)
	Valeur nominale (\$ US)	Juste valeur au 31 décembre 2017 (\$ CA)	Valeur nominale (\$ CA)	Juste valeur au 31 décembre 2017 (\$ CA)		
18 janvier 2018	(11 100 000)	(13 897 200)	13 959 915	13 959 915	1,25765	62 715

Aucun instrument financier n'a été transféré vers ou depuis les niveaux 1 ou 2 au cours des périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017.

d) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, du montant à recevoir des parties liées, des frais de gestion à payer ainsi que des créanciers et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur parce que, bien que des cours du marché soient disponibles, il n'existe pas de marché actif pour ces instruments.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

9. Gestion des risques financiers

a) Cadre de gestion des risques

Conformément à sa stratégie de placement, le Fonds peut continuer d'investir dans divers instruments financiers dérivés et non dérivés. L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs d'actions du Fonds un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés du monde entier. Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres mondiaux et à grande capitalisation donnant droit à des dividendes (y compris des titres de fiducies à participation unitaire et de fiducies de placement immobilier et des certificats d'actions étrangères) et leurs dérivés. Le portefeuille du Fonds comprend des titres de capitaux propres cotés et des instruments financiers dérivés. À ce jour, le Fonds utilise les dérivés à des fins de couverture seulement. Le Fonds peut acquérir de petites positions dans d'autres titres, comme des titres convertibles, des titres de créance à rendement élevé et des instruments dérivés, de même qu'investir dans des sociétés étrangères de ressources cotées sur les grandes bourses. Le Fonds peut détenir une partie de son actif en trésorerie ou en titres à court terme du marché monétaire pendant qu'il recherche des occasions de placement, ou à des fins défensives si les conditions du marché ou des situations économiques, politiques ou autres sont défavorables.

Le gestionnaire peut exercer un pouvoir discrétionnaire afin de gérer les actifs selon les objectifs de placement du Fonds. Le gestionnaire s'assure quotidiennement que la répartition cible des actifs et la composition visée du portefeuille soient respectées. Dans les cas où le portefeuille s'est écarté des répartitions cibles des actifs, le gestionnaire de placements du Fonds est tenu de prendre des mesures en vue de rééquilibrer les portefeuilles conformément aux cibles établies, et ce, dans les délais prescrits.

b) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les revenus du Fonds ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

La stratégie du Fonds à l'égard de la gestion du risque de marché est fondée sur son objectif de placement. L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés du monde entier.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Le gestionnaire tente de diversifier les placements du Fonds par titre, industrie, secteur et pays. Il y parvient en limitant l'exposition aux émetteurs à 5 %. Le Fonds cherchera généralement à investir, quelles que soient les conditions du marché, la quasi-totalité de l'actif dans des titres donnant droit à des dividendes afin de continuer à générer pour ses investisseurs des revenus sous forme de distributions et choisira plutôt de couvrir le risque de marché inhérent aux conditions défavorables au moyen d'options sur indice boursier ou d'autres dérivés.

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. La grande majorité des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, le Fonds n'est pas exposé à un risque important résultant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie excédentaires sont investis aux taux d'intérêt du marché à court terme.

ii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison des variations des taux de change.

Aux fins de la gestion du risque de change auquel il est exposé, le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré ou de swaps hors cote et/ou des contrats à terme cotés en bourse pour couvrir une partie ou la totalité des risques de change inhérents aux placements étrangers qu'il détient.

Le risque de change du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les transactions en monnaie étrangère et les positions pondérées quotidiennement sont évaluées pour assurer la conformité aux politiques du Fonds.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

ii) Risque de change (suite)

L'incidence sur l'actif d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du taux de change auquel le Fonds est exposé et le montant notionnel des contrats de change à terme, toutes les autres variables demeurant constantes, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Monnaie	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2018						
Dollar canadien	(10 222 183) \$	10 544 731 \$	322 548 \$	(511 109) \$	527 237 \$	16 128 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(79,9)	82,4	2,5	(4,0)	4,1	0,1

Monnaie	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2017						
Dollar canadien	(13 424 877) \$	14 562 594 \$	1 137 717 \$	(671 244) \$	728 130 \$	56 886 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(77,3)	83,9	6,6	(3,9)	4,2	0,3

Le Fonds conclut des contrats de change à terme afin de couvrir son risque de change. Les montants ci-dessus sont présentés déduction faite du notionnel du contrat à terme au taux de change au comptant à la clôture de la période diminué de la valeur en dollars canadiens du solde de trésorerie en dollars américains à la clôture de la période, le cas échéant.

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait des contrats de change en cours portant sur la vente de 7 500 000 \$ US avant le 18 janvier 2019 au taux de 1,36550 \$ CA pour 1 \$ US (11 100 000 \$ US au taux de 1,2577 \$ CA pour 1 \$ US en 2017).

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le risque de prix est géré par le gestionnaire en diversifiant le portefeuille et en assurant une couverture économique au moyen d'instruments financiers dérivés comme les options ou les contrats à terme standardisés.

Le tableau qui suit présente la politique du Fonds à l'égard de la concentration de son portefeuille de placements.

Placements dans des titres de capitaux propres cotés	Jusqu'à 100 % de l'actif net
Placements dans des titres de capitaux propres non cotés	Jusqu'à 10 % de l'actif net
Fonds communs de placement à capital variable non cotés	Jusqu'à 10 % de l'actif net

Selon les procédures internes, le gestionnaire est tenu de gérer le risque de prix quotidiennement. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen.

Si la gestion du risque de prix ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers.

La valeur des placements du Fonds est tributaire tant de facteurs généraux liés au marché que de facteurs propres à des entreprises données. L'incidence sur l'actif net d'une augmentation 10 % de la valeur des placements du Fonds serait de 1 271 062 \$ (1 648 892 \$ en 2017).

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

iii) Autre risque de prix (suite)

Le gestionnaire surveille la concentration du risque pour les titres de capitaux propres en fonction des contreparties et des industries. La répartition sectorielle des placements du Fonds est fournie dans l'inventaire du portefeuille du Fonds.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, il n'y avait aucune concentration importante de risque lié à des émetteurs et l'exposition du Fonds à un émetteur en particulier ne dépassait pas 5 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Fonds subisse une perte financière en raison de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Ce risque découle principalement des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des autres débiteurs du Fonds. La valeur comptable de ces instruments financiers comptabilisée dans les états de la situation financière reflète l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

La politique du Fonds à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est plus élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties réputées. Les stratégies sur dérivés mises en œuvre par le Fonds sont conformes à l'article 2.7 du Règlement 81-102, qui exige que les options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats se voient attribuer une note et que, si la note de crédit des options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats descend sous cette note, le Fonds doit prendre les mesures nécessaires pour liquider sa position. L'exposition de la valeur marchande du Fonds aux positions sur dérivés visés ne doit pas dépasser 10 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds atténue le risque de contrepartie en faisant affaire avec des contreparties ayant une note de crédit minimale de A selon S&P Global Ratings.

Le risque de crédit est surveillé quotidiennement et mensuellement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les irrégularités ou les éléments de non-conformité sont signalés pour un examen plus poussé. Si la gestion du risque de crédit ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Les activités du Fonds peuvent engendrer un risque de règlement, c'est-à-dire le risque d'une perte attribuable au défaut d'une entité de s'acquitter de ses engagements de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs selon les dispositions contractuelles.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de crédit (suite)

En ce qui concerne la majeure partie des opérations, le Fonds atténue ce risque en effectuant les règlements par l'intermédiaire d'un courtier pour s'assurer qu'une opération est réglée uniquement lorsque les deux parties ont respecté leurs obligations contractuelles de règlement. Les limites à l'égard des règlements font partie des processus d'approbation de crédit et de surveillance des limites décrits ci-dessous.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique du Fonds et la démarche du gestionnaire pour gérer le risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher la réputation du Fonds.

Le prospectus du Fonds prévoit la création et l'annulation quotidienne d'actions, de sorte que le Fonds est exposé au risque de liquidité relatif à la satisfaction des rachats demandés par les porteurs d'actions à tout moment.

Les placements du Fonds dans des titres cotés sont considérés comme facilement réalisables, car ils sont négociés sur de grandes bourses mondiales. Par conséquent, le Fonds est en mesure de liquider les placements dans ces instruments dans des délais raisonnables afin de respecter ses obligations en matière de liquidité.

10. Gestion du capital

Les actions rachetables émises par le Fonds représentent son capital. Dans le cadre de sa gestion des actions rachetables, le Fonds a pour objectif de veiller à établir un environnement stable lui permettant de maximiser le rendement offert aux investisseurs et de gérer le risque de liquidité découlant des rachats. Le capital du Fonds n'est assujéti à aucune restriction d'origine interne ou externe, autre que celles concernant les montants minimums de souscription. Le placement minimal initial est de 1 000 \$ pour les séries A, F et I. Le placement minimal initial est de 25 000 \$ pour les séries G et H.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

11. (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation par action est établie en divisant (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation de chaque série par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la série au cours de l'exercice.

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action s'établit comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2018 et 2017 :

	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action
31 décembre 2018			
Série A	(351 540) \$	239 644	(1,47) \$
Série A1	(803)	378	(2,12)
Série F	(280 494)	176 380	(1,59)
Série G	(1 854 948)	1 093 555	(1,70)
Série H	(3 408)	1 677	(2,03)
Série I	(20 981)	12 536	(1,67)
31 décembre 2017			
Série A	232 933 \$	182 316	1,28 \$
Série F	179 172	166 214	1,08
Série G	865 909	435 989	1,99
Série I	15 034	10 060	1,49

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

12. Lien avec des entités structurées

Le tableau ci-après décrit les types d'entités structurées dans lesquelles le Fonds détient une participation.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers et générer des frais pour le gestionnaire de placements. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.	Placement sous forme de parts émises par le fonds d'investissement sous-jacent.

Le tableau ci-après présente les participations détenues par le Fonds dans des entités structurées. Le risque de perte maximal correspond à la valeur comptable du placement dans les fonds sous-jacents détenus.

2018				
		Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement détenus	Valeur comptable comprise au poste « Placements »
Positions dans le fonds d'investissement		1	1 438 162 \$	646 281 \$
Fonds sous-jacent	Lieu de l'établissement principal	Pays où est situé le siège social	Participation	Valeur comptable comprise au poste « Placements » dans l'état de la situation financière
Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta	Vancouver	Canada	45 %	646 281 \$

Catégorie de croissance du revenu de dividendes

AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

13. Changement de méthode comptable

Le Fonds a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), la date d'application initiale étant le 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 9 a été appliquée rétrospectivement au moment de son adoption. Les exigences de l'IFRS 9 constituent un changement important par rapport aux exigences de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »). L'IFRS 9 vise le traitement comptable applicable aux instruments financiers, notamment le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture. La nature et l'incidence des principaux changements de méthode comptable du Fonds sont résumées ci-dessous.

a) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers

L'IFRS 9 prévoit trois principales catégories de classement des actifs financiers : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique conformément auquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut aussi, de manière irrévocable, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes. L'IFRS 9 élimine les catégories précédentes de l'IAS 39 suivantes : détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, et disponibles à la vente.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions englobent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a donné lieu à aucune différence en matière d'évaluation comptable des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds à la date de transition. Le tableau suivant présente les catégories de classement et d'évaluation initiales aux termes de l'IAS 39 ainsi que les nouvelles catégories de classement et d'évaluation aux termes de l'IFRS 9 pour chaque catégorie d'actifs financiers et de passifs financiers du Fonds au 1^{er} janvier 2018.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

13. Changement de méthode comptable (suite)

a) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers (suite)

Instruments financiers	Catégorie de classement		Catégorie d'évaluation		Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2018		
	Initiale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Initiale (IAS 39)	Nouvelle (IFRS 9)	Initiale (IAS 39) (\$)	Nouvelle (IFRS 9) (\$)	Écart (\$)
Actif							
Trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	1 038 072	1 038 072	–
Dividendes à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	24 896	24 896	–
Souscriptions à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	425 787	425 787	–
Montant à recevoir des parties liées	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti	Coût amorti	55 569	55 569	–
Placements, à la juste valeur	JVRN – désignée à la passation	JVRN	JVRN	JVRN	16 488 916	16 488 916	–
Plus-value latente des contrats à terme, à la juste valeur	JVRN – désignée à la passation	JVRN	JVRN	JVRN	62 715	62 715	–
Passif							
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	73 512	73 512	–
Transactions non réglées à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	641 326	641 326	–
Rachats à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	32 888	32 888	–
Frais de gestion à payer	Passifs financiers	Passifs financiers	Coût amorti	Coût amorti	8 651	8 651	–

b) Dépréciation d'actifs financiers

L'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies de l'IAS 39 par un modèle des pertes de crédit attendues. Étant donné que le Fonds évalue les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou ne détient que des actifs financiers à court terme au coût amorti, les exigences de dépréciation aux termes de la nouvelle norme n'ont aucune incidence sur les présents états financiers.

c) Comptabilité de couverture

Comme le permet l'IFRS 9, il est possible de choisir de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39. Toutefois, le Fonds n'a appliqué la comptabilité de couverture aux termes ni de l'une ni de l'autre de ces normes. Par conséquent, les exigences de comptabilité de couverture aux termes de la nouvelle norme n'ont pas d'incidence sur les présents états financiers.

Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

14. Engagements

Si une autre catégorie de la Société n'était pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, les autres catégories, y compris le Fonds, pourraient devoir utiliser l'actif qui leur est attribuable pour les honorer.